

Université : démocratisation, gratuité, qualité

Quel devrait être le niveau des taxes d'inscription à l'université ? Le débat sur cette question légitime est très largement tronqué aujourd'hui par le statut de tabou accordé au régime de quasi-gratuité en vigueur en Suisse. Rappelons que les étudiants s'acquittent d'une taxe proche de 1000.- francs par an. Rien de moins universitaire pourtant que de refuser de réévaluer la stratégie de la gratuité : constitue-t-elle le meilleur moyen d'atteindre l'objectif recherché ? Rien de moins universitaire non plus que la pratique du 'terrorisme des adjectifs' – néo-libéralisme, marchandisation de l'éducation, etc. – utilisée pour décourager toute tentative de remise en cause sur ce point.

Il faut pourtant se rendre à l'évidence que l'objectif principal de la gratuité – la démocratisation des études universitaires – n'est pas atteint : l'université est fréquentée aujourd'hui par une grande majorité de fils et filles des classes moyennes supérieures. Si l'on réalise que la plupart des filières d'études non universitaires, qui offrent souvent des perspectives de revenu futur moins favorables et qui ont un public recruté plus largement dans les classes moins fortunées de la population, impose des taxes d'inscription nettement plus élevées, il est indiscutable que le système actuel est inéquitable et correspond à une discrimination à rebours.

Deux questions devraient faire partie de notre réflexion sur l'université. Comment atteindre l'objectif de démocratisation, c'est-à-dire faire en sorte que l'accès à l'université ne soit pas guidé par la contrainte financière mais seulement par des considérations de capacités et d'intérêts intellectuels ? Comment maintenir et augmenter la capacité de l'université à contribuer à la formation et à l'épanouissement des étudiants qui la fréquentent. La réponse à ces deux questions pourrait bien passer par une hausse substantielle du coût explicite des études universitaires.

Face à l'échec de la stratégie de la gratuité pour tous, il est possible en effet que l'objectif de démocratisation soit mieux atteint par une hausse des frais d'études pour la majorité des étudiants si celle-ci permet de financer une baisse pour la minorité restante, via un accroissement également substantiel des bourses d'études. Il est un fait que le coût financier des études universitaires, qui n'est peut-être pas l'obstacle déterminant d'ailleurs (face aux autres obstacles, culturels en particulier), se trouve bien plus dans le manque-à-gagner pour l'étudiant, qui doit vivre avec peu ou pas de revenu pendant le temps de ses études, que dans le niveau des taxes d'inscription. Les bourses – complétées par de plus larges possibilités de travail dans le cadre de l'université et disponibles suffisamment tôt dans le cursus de l'étudiant pour que leur existence puisse influencer ses choix – doivent être suffisantes pour rendre ce manque-à-gagner supportable pour les étudiants qui ne peuvent bénéficier de l'aide financière de leurs parents.

Sur le deuxième point, il faut bien constater que l'université de Lausanne aujourd'hui souffre d'un manque de moyens qui la freine dans ses ambitions. Une hausse des taxes d'inscription pourrait faire partie d'un ensemble de mesures visant à lui redonner les moyens d'offrir de meilleures conditions de formation à tous ceux qui la fréquentent. Un doublement des taxes permettrait grosso modo d'oublier les années de disette et d'en revenir au budget pré-Orchidée. Une stratégie concertée visant à obtenir des recettes nouvelles de l'Etat pour un montant équivalent à l'augmentation de la participation des étudiants lui donnerait la possibilité de prendre un nouvel élan.

Jean-Pierre Danthine
Professeur à l'Ecole des HEC